La collaboration entre le CESE et le Haut Commissariat au Plan

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 31/03/2021
Sous-titre
Dans le cadre de cette collaboration, le CESE éclaire le Haut-Commissariat au Plan grâce à l'expertise de la société civile organisée, sur des sujets prospectifs.
Chapeau

Une réflexion commune autour des grands enjeux de demain

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) est l'institution en charge d'animer et de coordonner **les travaux de planification et de réflexion prospective**, pour le compte de l'Etat. Il éclaire les choix des pouvoirs publics sur les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, technologiques et culturels.

Depuis septembre 2020, le Haut Commissariat au Plan et le Conseil économique, social et environnemental ont tissé une collaboration. **Grâce au CESE, le HCP enrichit ses travaux et sa réflexion prospective des apports**

de la société civile organisée.

La méthode de travail entre les deux institutions est la suivante :

- Le Commissariat au Plan produit des notes de problématique éclairant les grands enjeux de demain ;
- **Le CESE rédige une réponse pour chacune de ces notes**, sur la base des observations et des enjeux soulevés par la société civile organisée, représentée au Conseil.

Corps

Les travaux du CESE à destination du HCP

Chacune des réponses aux notes du Haut-Commissaire est portée par deux membres du Bureau du CESE, en lien avec les formations de travail compétentes. Retour sur les 3 réponses formulées par le CESE lors de la précédente mandature, qui s'est achevée le 31 mars 2021 :

1. "Et si la Covid durait ?" (novembre 2020)

Dans sa réponse, le CESE pointe l'importance de de développer la capacité d'adaptation à une crise durable, mais également celle d'explorer les possibilités que de telles crises soient évitées, grâce à la mise en place d'une réelle politique nationale, européenne et internationale de lutte contre les propagations épidémiques virales ou bactériennes.

Lire la note du HCP > | Lire la réponse du CESE >

2. "Produits vitaux et secteurs stratégiques : comment garantir notre indépendance ?" (février 2021)

Dans sa réponse, le CESE rejoint le Haut-Commissariat au Plan sur la nécessité d'agir face aux problématiques qui ont émergé de façon aigüe avec la crise sanitaire déclenchée par la Covid-19 : dépendance à certains produits vitaux et faiblesses de certains secteurs stratégiques. Ainsi, la crise invite à redonner du poids aux logiques de long terme afin de permettre à la France de recouvrer son indépendance et/ou sa sécurité sur les secteurs stratégiques.

Lire la note du HCP > | Lire la réponse du CESE >

3. "Face à la dette Covid, une stratégie de reconquête ?" (mars 2021)

Dans sa réponse, le CESE rejoint les préoccupations du Haut-Commissariat au Plan quant à l'importance du sujet du traitement de la dette contractée par la France à l'occasion de l'épidémie de Covid. Pour éviter que ce sujet reste un élément d'inquiétude et de défiance dans les années à venir, qu'il n'altère pas les perspectives de reprise et les investissements indispensables pour l'avenir, il est essentiel de répondre clairement aux interrogations concernant les impacts sur le système économique et financier et aux préoccupations des acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Lire la note du HCP > | Lire la réponse du CESE >

Photographie : © Katrin Baumann

Tags :

- Haut-commissaire au plan
- François Bayrou
- Covid
- collaboration
- CESE

Fichiers liés :
Réponse du bureau du CESE au Haut-Commissariat au plan sur la note de problématique : «Et si la covid durait ?»
Réponse du bureau du CESE au Haut-Commissariat au plan sur la note de problématique : «Produits vitaux et secteurs stratégique »
Réponse du bureau du CESE au Haut-Commissariat au plan sur la note de problématique : «Face à la dette Covid»
© - copyright CESE - Mai 2024